

La maturité gymnasiale à Genève de 2002 à 2005

*Orientations des élèves au Collège
et après l'obtention du certificat de maturité :
comparaison de données statistiques*



Clairette Davaud et Dagmar Hexel

Avril 2008

La maturité gymnasiale à Genève de 2002 à 2005

*Orientations des élèves au Collège
et après l'obtention du certificat de maturité :
comparaison de données statistiques*

Clairette Davaud et Dagmar Hexel

Avril 2008

Compléments d'information : Clairette Davaud
Tél. +41/0 22 327 71 28
clairette.davaud@etat.ge.ch

Responsable de l'édition : Narain Jagasia
Tél. +41/0 22 327 74 28
narain.jagasia@etat.ge.ch

Sur Internet : <http://www.geneve.ch/sred>

Diffusion : SRED
12, Quai du Rhône
1205 Genève – Suisse
Tél. +41/0 22 327 57 11
Fax +41/0 22 327 57 18

document no 08.009

Sommaire

Avant-propos	5
Introduction	7
Première partie : les orientations des élèves au Collège	9
Des choix différenciés	9
L'option spécifique.....	9
Le choix des langues, anciennes et modernes	10
Les domaines d'études.....	11
L'option complémentaire	12
Le domaine d'études <i>mathématiques et sciences expérimentales</i>	13
Les orientations des filles et des garçons	16
La place des filles dans le profil scientifique renforcé	18
Répartition des élèves dans les orientations selon la catégorie socioprofessionnelle	19
Deuxième partie : les orientations des étudiants après l'obtention du certificat de maturité..	21
Les différentes formations du degré tertiaire	22
Les catégories socioprofessionnelles au degré tertiaire	23
Les genres au degré tertiaire.....	25
Les orientations à l'Université de Genève	26
Les orientations universitaires, par genre et par faculté	27
Rôle des options dans l'orientation au degré tertiaire.....	29
Rôle de l'option complémentaire.....	29
Orientations divergentes	31
Réorientations à l'Université de Genève et à l'école polytechnique fédérale.....	32
Conclusions	35
Annexe	37

Avant-propos

Le recueil de données qui suit s'inscrit dans une série de travaux menés au Service de la recherche en éducation (SRED) depuis 2002 sur les profils de formation des élèves au Collège de Genève et sur leurs orientations après l'obtention de la maturité gymnasiale. Il prend place dans une enquête plus vaste menée tous les deux ans au SRED (enquête EOS), auprès de l'ensemble des titulaires de diplômes et certificats, 18 mois après l'obtention de ce diplôme ou certificat, enquête qui dresse un tableau du passage de l'enseignement secondaire vers l'emploi ou vers des formations de niveau tertiaire.

Ces statistiques commentées font suite à plusieurs documents déjà publiés¹. Elles développent plus particulièrement les données relevées lors de l'enquête menée en décembre 2006 auprès des élèves ayant obtenu leur certificat de maturité gymnasiale en juin 2005. Bien que la lecture de tableaux ne soit pas toujours aisée, les chiffres sont délibérément présentés de manière détaillée, dans le but de mettre à disposition des données comparables d'une volée à l'autre et de suivre le fonctionnement du parcours gymnasial en lien avec les orientations ultérieures.

Le nouveau règlement fédéral de maturité gymnasiale a été adopté en 1995 conjointement par le Conseil fédéral et la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP). Il a supprimé les certificats de maturité distincts : *classique, latine, scientifique, moderne, artistique, économique* et les a remplacés par un certificat unique (cf. tableau en annexe). Ce règlement est stipulé dans l'*Ordonnance du Conseil fédéral/Règlement de la CDIP sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale des 16 janvier/15 février 1995*, plus communément intitulée ORRM, et a été progressivement mis en place dans les cantons. A Genève, il est entré en vigueur en 1998 et la première volée d'élèves soumise à ce nouveau règlement a obtenu son certificat de maturité en juin 2002.

¹ Davaud, C. & Hexel, D. (2003). *La nouvelle maturité gymnasiale. Orientation et intérêts des élèves de 4^e*. Genève : SRED.

Davaud, C. & Hexel, D. (2003). « Orientation et intérêts de la première volée d'élèves soumise au nouveau règlement de maturité gymnasiale ». *Note d'information du SRED No 14*. Genève : SRED.

Davaud, C. & Hexel, D. (2006). « Orientations et réorientations des étudiants après la maturité gymnasiale ». *Note d'information du SRED No 27*. Genève : SRED.

Hexel, D. & Davaud, C. (2007). « Intérêts pour les disciplines et orientation des filles et des garçons au Collège de Genève ». *Note d'information du SRED No 29*. Genève : SRED.

Introduction

Le document se compose de deux parties assez différentes.

La première partie s'inscrit dans une perspective comparative et présente les données d'orientation au Collège de trois volées successives. Les comparaisons portent sur les orientations des élèves par options, spécifique et complémentaire, et sur le niveau de mathématiques. Le domaine d'études *mathématiques et sciences expérimentales* fait l'objet d'une attention plus particulière. Les profils de formation sont ensuite détaillés en fonction du genre des élèves et de la catégorie socioprofessionnelle dont ils sont issus.

La deuxième partie présente les orientations des étudiants 18 mois après l'obtention du certificat de maturité gymnasiale, en fonction de leur profil de formation au Collège, de leur genre et de la catégorie socioprofessionnelle. Pour l'Université de Genève, elle précise les orientations par faculté. Les données ont été récoltées à l'aide d'un court questionnaire joint aux enquêtes EOS 2004 et EOS 2006 et destiné aux porteurs de maturité gymnasiale seulement.

A Genève, nous disposons à ce jour de quatre sources de données sur la maturité gymnasiale :

- pour la volée 2002, l'enquête menée au SRED sur la première volée genevoise soumise au nouveau règlement ;
- pour la volée 2003, les données genevoises de l'enquête nationale EVAMAR ;
- pour la volée 2003, les données récoltées par questionnaire dans le cadre de l'enquête EOS menée en décembre 2004. 804 élèves ont répondu au questionnaire, soit le 66.7% des élèves ayant obtenu leur certificat de maturité gymnasiale en juin 2003 ;
- pour la volée 2005, les données récoltées par questionnaire dans le cadre de l'enquête EOS menée en décembre 2006. 880 élèves ont répondu au questionnaire, soit le 69.0% des élèves ayant obtenu leur certificat de maturité gymnasiale en juin 2005.

En ce qui concerne la volée 2003, l'enquête nationale EVAMAR et l'enquête EOS ne fournissent pas exactement les mêmes informations. Les données relatives aux langues étudiées en disciplines fondamentales (langue nationale et deuxième langue étrangère) figurent dans la base de données EVAMAR mais non dans la base de données EOS. Le niveau de mathématiques (normal ou avancé) a été relevé dans l'enquête EOS, mais non dans l'enquête EVAMAR. La répartition dans les options spécifiques étant parfaitement similaire entre les élèves genevois de l'enquête nationale EVAMAR et les étudiants ayant répondu à l'enquête EOS (cf. tableau 1), l'une ou l'autre base de données sera utilisée selon les comparaisons à effectuer. Par ailleurs, les données des quatre sources mentionnées ci-dessus ont été retravaillées pour faciliter les comparaisons. La manière dont sont traitées les données manquantes pour l'une ou l'autre variable peuvent expliquer de légères différences avec les chiffres déjà publiés.

Sous les tableaux, le lecteur trouvera deux types d'indications :

- la clé de lecture, qui fournit des précisions de comptage,
- un encadré qui met en évidence les principales informations des chiffres présentés.

Première partie : les orientations des élèves au Collège

Des choix différenciés

L'option spécifique

Dans le nouveau règlement, c'est l'option spécifique qui donne l'accent principal au parcours de formation de l'élève. A Genève, 11 disciplines sont proposées. Selon ce même règlement, l'étude d'une langue en option spécifique commence en 1^{re} année, année au cours de laquelle les quatre langues qui peuvent être choisies en discipline fondamentale ou en option spécifique font, en principe, l'objet d'un tronc commun. Les autres options spécifiques commencent en 2^e année.

Tableau 1. Comparaison des trois volées, option spécifique seulement, total des élèves

	Volée 2002		Volée 2003 (EVAMAR)		Volée 2003 (EOS)		Volée 2005 (EOS)	
	N	%	N	%	N	%	N	%
latin	32	3.0	36	3.0	25	3.1	17	1.9
grec	51	4.8	75	6.3	43	5.4	39	4.4
allemand	5	0.5	5	0.4	9	1.1	7	0.8
anglais	123	11.6	106	8.9	71	8.9	70	8.0
espagnol	158	14.9	199	16.6	137	17.2	141	16.1
italien	53	5.0	52	4.4	39	4.9	28	3.2
phys.- appl. math.	87	8.2	107	9.0	68	8.5	97	11.1
biologie-chimie	256	24.1	274	23.0	191	24.0	214	24.4
économie-droit	215	20.2	217	18.2	132	16.6	172	19.6
arts visuels	65	6.1	86	7.2	57	7.2	70	8.0
musique	17	1.6	33	2.8	25	3.1	22	2.5
total	1062	100.0	1190	100.0	797	100.0	877	100.0

Clé de lecture :

– pour les volées 2002 et 2003 (EVAMAR), le total correspond à l'ensemble des élèves ; pour les volées 2003 (EOS) et 2005 (EOS), au total des répondants au questionnaire ;

– les effectifs des options spécifiques *latin*, *allemand*, *anglais* et *italien* ne reflètent pas le nombre d'élèves étudiant chacune de ces quatre langues, qui peuvent être choisies en option spécifique ou en discipline fondamentale.

A retenir :

- la très grande stabilité des proportions d'élèves dans chaque option spécifique ;
- l'option spécifique *biologie et chimie* est celle qui séduit le plus les élèves (1 élève sur 4) ;
- l'importance des options nouvellement introduites dans le cursus gymnasial s'est affichée dès la première année de l'introduction du nouveau règlement et ne s'est pas démentie par la suite. Ainsi, *l'économie et droit* attire environ 1 élève sur 5, *l'espagnol* 1 élève sur 6.

Le choix des langues, anciennes et modernes

En plus du *français*, les élèves doivent étudier deux langues en disciplines fondamentales, dont au moins une langue nationale. Ils peuvent aussi choisir une option spécifique dans le domaine des langues, anciennes ou modernes. A Genève, les élèves ont le choix entre l'*allemand* et l'*italien* en langue nationale ; en 3^e langue, ils peuvent choisir l'*allemand* ou l'*italien* (pour autant qu'ils ne l'aient pas choisi en langue nationale), l'*anglais* et le *latin*. Le *grec* et l'*espagnol* ne sont proposés qu'en option spécifique.

Tableau 2. Choix des quatre langues proposées en discipline fondamentale ou en option spécifique

allemand	Volée 2002	Volée 2003 (EVAMAR)	Volée 2005 (EOS)
langue nationale	894	998	730
3 ^e langue	35	29	15
option spécifique	5	5	7
total	934 / 1062	1032 / 1201	752 / 880
%	87.9%	85.9%	85.5%

italien	Volée 2002	Volée 2003 (EVAMAR)	Volée 2005 (EOS)
langue nationale	165	191	145
3 ^e langue	39	41	40
option spécifique	53	52	28
total	257 / 1062	284 / 1201	213 / 880
%	24.2%	23.6%	24.2%

anglais	Volée 2002	Volée 2003 (EVAMAR)	Volée 2005 (EOS)
3 ^e langue	872	989	746
option spécifique	123	106	70
total	995 / 1062	1095 / 1201	816 / 880
%	93.7%	91.2%	92.7%

latin	Volée 2002	Volée 2003 (EVAMAR)	Volée 2005 (EOS)
3 ^e langue	109	115	74
option spécifique	32	36	17
total	141 / 1062	151 / 1201	91 / 880
%	13.3%	12.6%	10.3%

Clé de lecture :

– les données à disposition ne permettent pas de distinguer les 11 élèves en 2003 et 21 élèves en 2005 qui suivaient le programme de maturité bilingue, *allemand* ou *anglais* (enseignement de certaines disciplines dans une langue autre que le *français*).

A retenir :

- presque tous les élèves étudient l'*anglais* (94% en 2002, 91% en 2003, 93% en 2005) ;
- moins de 15% des élèves renoncent complètement à étudier l'*allemand* ;
- l'*allemand* est choisi en discipline fondamentale ;
- les élèves qui ont l'*italien* dans leur profil sont nettement plus nombreux à choisir cette langue en langue nationale à la place de l'*allemand* qu'en 3^e langue ou en option spécifique ;
- les élèves ayant le *latin* en discipline fondamentale choisissent essentiellement l'*anglais* ou le *grec* en option spécifique (données 2003 : 42% *anglais*, 40% *grec* ; données 2005 : 56% *anglais*, 30% *grec*) ;
- la très grande stabilité du choix des langues et des combinaisons de langues dans les profils des élèves.

Les domaines d'études

Les options spécifiques sont regroupées dans quatre domaines d'études, définis par la réglementation fédérale : le domaine des *langues*, le domaine des *mathématiques et sciences expérimentales*, le domaine des *sciences humaines et économiques*, le domaine des *arts*. En combinant l'option spécifique et les langues choisies en disciplines fondamentales, on peut préciser le domaine d'études des langues en : *2 langues anciennes (latin et grec)*, *1 langue ancienne (latin ou grec)*, *langues modernes* (3 langues modernes).

Tableau 3. Comparaison des trois volées, en regroupant les orientations par domaine d'études (en combinant la langue 3 en discipline fondamentale et l'option spécifique)

domaines d'études	Volée 2002		Volée 2003 (EVAMAR)		Volée 2005 (EOS)	
	N	%	N	%	N	%
2 langues anciennes	33	3.1	46	3.9	28	3.2
1 langue ancienne (grec ou latin)	126	11.9	130	11.1	74	8.5
langues modernes	269	25.5	302	25.7	215	24.6
mathématiques et sc. expérimentales	335	31.8	371	31.6	302	34.5
sc. humaines et économiques	215	20.4	213	18.2	171	19.5
arts	77	7.3	11	9.5	85	9.7
total	1055	100.0	1173	100.0	875	100.0

Clé de lecture :

- le découpage permet de tenir compte de la troisième langue en discipline fondamentale, mais il a le défaut d'être trop proche de l'ancienne structure à sections ;
- les données EOS 2003 ne comprennent pas le choix de langues en discipline fondamentale. Les résultats publiés précédemment sur cette volée (cf. *Note d'information du SRED no 27*, août 2006) étaient calculés sur la base des options spécifiques seulement : les élèves qui étudiaient le *latin* en discipline fondamentale étaient comptés dans le domaine des *langues anciennes* s'ils avaient le *grec* en option spécifique, dans le domaine des *langues modernes* s'ils avaient la combinaison *latin-langue moderne*, ou dans un des autres domaines d'études déterminés à partir de l'option spécifique.

A retenir :

- la répartition des élèves dans les domaines d'études est très stable d'une année à l'autre ;
- le domaine d'études *mathématiques et sciences expérimentales* est celui qui attire le plus d'élèves : environ un tiers de la volée. Il faut toutefois tenir compte du fait que ce domaine est composé de deux options spécifiques : *biologie et chimie, physique et applications des mathématiques*, par opposition au domaine des *sciences humaines et économiques* qui est défini par une seule option : *économie et droit*.

L'option complémentaire

En 3^e année, l'élève complète son profil par le choix de l'option complémentaire qui lui permet, selon le règlement, soit de renforcer l'orientation donnée par l'option spécifique, soit de diversifier son parcours de formation. Certaines restrictions existent toutefois : les élèves ne peuvent pas choisir la même discipline en option spécifique et en option complémentaire, de même qu'ils ne peuvent pas associer la *musique* ou les *arts visuels* en option spécifique avec la *musique*, les *arts visuels* ou les *sports* en option complémentaire. Par ailleurs, aucune langue n'est proposée en option complémentaire.

Tableau 4. Comparaison des trois volées, option complémentaire seulement, total des élèves

domaines d'études	option complémentaire	Volée 2002	Volée 2003 (EVAMAR)	Volée 2005 (EOS)
mathématiques et sciences expérimentales	physique	115 (10.9%)	108 (9.0%)	64 (7.3%)
	chimie	42 (4.0%)	57 (4.8%)	48 (5.5%)
	biologie	65 (6.2%)	79 (6.6%)	32 (3.7%)
	applications des math.	46 (4.4%)	27 (2.3%)	22 (2.5%)
sciences humaines et économiques	histoire	146 (13.8%)	166 (13.9%)	124 (14.2%)
	géographie	88 (8.3%)	89 (7.5%)	106 (12.1%)
	philosophie	122 (11.6%)	147 (12.3%)	71 (8.1%)
	autre (sciences humaines)	21 (2.0%)	38 (3.2%)	-
	économie et droit	97 (9.2%)	114 (9.6%)	113 (12.9%)
arts	arts visuels	164 (15.6%)	201 (16.8%)	182 (20.8%)
	musique	19 (1.8%)	29 (2.4%)	23 (2.6%)
sports	sports	129 (12.2%)	138 (11.6%)	88 (10.1%)
total		N = 1054	N = 1193	N = 873

Clé de lecture :

– pour la volée 2003 EVAMAR, les options complémentaires *religion* (N = 14) et *pédagogie/psychologie* (N = 1) ont été regroupées avec l'option complémentaire *philosophie* ; la rubrique *autre* relève, dans les enquêtes 2002 et EVAMAR 2003, du domaine des *sciences humaines et économiques*.

A retenir :

- une certaine érosion des options complémentaires du domaine d'études des *mathématiques et sciences expérimentales*, au profit du domaine d'études des *sciences humaines et économiques* et du domaine des *arts*.

Tableau 5. Volée EOS 2005, profil des élèves par domaine d'études et domaine d'option complémentaire

domaines d'études (option spécifique et langues)	domaines d'études des options complémentaires					
	math. et sc. expériment.	sciences humaines	économie et droit	arts	sports	total
2 langues anciennes	7	15	4	2	0	28
1 langue ancienne	20 (27.0%)	26 (35.1%)	13 (17.6%)	11 (14.9%)	4 (5.4%)	74 (100%)
langues modernes	23 (10.8%)	71 (33.5%)	30 (14.2%)	69 (32.5%)	19 (9.0%)	212 (100%)
mathématiques et sc. expérimentales	83 (27.5%)	47 (15.6%)	58 (19.2%)	73 (24.2%)	41 (13.6%)	302 (100%)
sc. humaines et économiques	18 (10.5%)	82 (48.0%)	-	48 (28.1%)	23 (13.5%)	171 (100%)
arts	15 (17.9%)	61 (72.%)	8 (9.5%)	-	-	84 (100%)
total	166 (19.1%)	302 (34.7%)	113 (13.0%)	203 (23.3%)	87 (10.0%)	871 (100%)

Clé de lecture :

- les faibles différences observées d'une volée à l'autre ne justifient pas la présentation détaillée des résultats pour chaque volée (pour la volée 2002, les résultats détaillés figurent dans Davaud & Hexel, 2003, p. 73) ;
- l'effectif d'élèves ayant 2 langues anciennes ne permet pas le calcul d'un pourcentage ;
- les différentes disciplines de l'option complémentaire ont été regroupées en domaines d'études en raison d'effectifs très faibles ;
- de même, les effectifs très faibles dans certaines cases ne permettent pas le croisement entre les domaines d'études définis par l'option spécifique et les langues d'une part, et chaque option complémentaire d'autre part ;
- l'économie et droit (seule discipline en option spécifique qui appartient au domaine des sciences humaines et économiques) ne peut pas être choisie en option spécifique et en option complémentaire ;
- comme l'option complémentaire économie et droit correspond à des orientations universitaires qui peuvent être clairement identifiées, elle est distinguée dans le tableau du domaine des sciences humaines et économiques auquel elle appartient selon la définition des domaines d'études.

A retenir :

- en 2005, la moitié des élèves (47.7%) choisissent une option complémentaire dans le domaine des sciences humaines et économiques ;
- les élèves du domaine d'études 1 langue ancienne sont proportionnellement les moins nombreux à choisir une option complémentaire dans le domaine des arts ou les sports ;
- moins d'un tiers des élèves du domaine d'études des mathématiques et sciences expérimentales renforcent leur profil par une option complémentaire dans le même domaine.

Le domaine d'études mathématiques et sciences expérimentales

Le règlement de maturité tel qu'il est en place à Genève depuis 1998 permet aux élèves, avec quelques restrictions, soit d'associer les choix d'options spécifique et complémentaire dans le même domaine d'études, soit de les dissocier. Le domaine des mathématiques et sciences expérimentales est le seul dont le renforcement de l'option spécifique (biologie et chimie, physique et applications des mathématiques) par une option complémentaire dans le même domaine peut être déterminé sans ambiguïté. Comme les enquêtes précédentes ont montré que les choix effectués par les élèves de ce domaine se reflètent largement dans leurs orientations

universitaires ultérieures et que les différences entre genres y sont particulièrement marquées, une présentation des orientations à l'intérieur de ce domaine n'est pas sans intérêt.

Les données des premières enquêtes ont été retravaillées de manière à ce que les comparaisons soient les plus correctes possible :

- les élèves étudiant le *latin* en discipline fondamentale sont regroupés avec ceux étudiant le *latin* en option spécifique ; ils ne sont donc pas comptabilisés avec les élèves du domaine d'études des *mathématiques et sciences expérimentales*, même si leur option spécifique relève de ce domaine (cela concerne 8 élèves en 2002, 6 élèves en 2003 et 8 élèves en 2005) ;
- quand l'analyse prend en compte le niveau de *mathématiques*, la volée 2003 étudiée sera celle des élèves ayant répondu à l'enquête EOS, l'enquête nationale EVAMAR n'ayant pas relevé le niveau de *mathématiques*. Par contre, l'enquête EOS 2003 n'ayant pas relevé le choix des langues en disciplines fondamentales, les élèves étudiant le *latin* en discipline fondamentale et ayant choisi une option spécifique dans le domaine des *mathématiques et sciences expérimentales* seront comptabilisés dans ce dernier. Comme mentionné ci-dessus, cela concerne un nombre d'élèves très restreint.

Tableau 6. Domaines d'études de l'option complémentaire pour les élèves du domaine des *mathématiques et sciences expérimentales*

domaine d'études des math. et sc. expérimentales	domaines d'études de l'option complémentaire					nombre d'élèves dans le domaine
	math. et sc. expérimentales	sc. humaines	économie et droit	arts	sports	
Volée 2002	137 (41.0%)	65 (19.5%)	34 (10.2%)	55 (16.5%)	43 (12.9%)	N = 334 (100%)
Volée 2003 (EVAMAR)	142 (38.5%)	81 (22.0%)	44 (11.9%)	51 (13.8%)	51 (13.8%)	N = 369 (100%)
Volée 2005 (EOS)	83 (27.5%)	47 (15.6%)	58 (19.2%)	73 (24.2%)	41 (13.6%)	N = 302 (100%)
Volée 2006	135 (38.9%)	72 (20.7%)	19 (5.5%)	75 (21.6%)	46 (13.3%)	N = 347 (100%)
Projection 2007	163 (38.1%)	74 (17.3%)	34 (7.9%)	88 (20.6%)	69 (16.1%)	N = 428 (100%)

Clé de lecture :

– pour la volée 2006, il s'agit des données des élèves de 4^e année au 31 décembre 2005, et pour la volée 2007, de la projection qui peut être faite à partir de la situation des élèves de 3^e année au 31 décembre 2005 ; ces données sont issues des fichiers scolaires disponibles ;

– l'option complémentaire n'est pas mentionnée pour 42 élèves en 2006 et pour 30 élèves en 2007.

A retenir :

- pour les volées étudiées, la proportion d'élèves qui complètent leur profil d'option spécifique dans le domaine des *mathématiques et sciences expérimentales* par une option complémentaire dans le même domaine a diminué entre 2002 et 2005. Il semble, d'après les données dont nous disposons par ailleurs, que cette proportion soit à nouveau plus élevée pour les volées 2006 et 2007.

Parmi les choix qui s'offrent à lui, l'élève peut opter pour un niveau de *mathématiques* normal ou avancé. Actuellement, l'élève qui choisit l'option spécifique *physique et applications des mathématiques* doit suivre le niveau avancé de mathématiques, mais cela n'était pas encore le cas dans les premières années de l'introduction du nouveau règlement. L'élève peut ainsi

construire son profil en choisissant ses options spécifique et complémentaire dans le domaine d'études des *mathématiques et sciences expérimentales* et en y ajoutant le niveau avancé de *mathématiques*. On peut parler dans ce cas d'un profil scientifique renforcé.

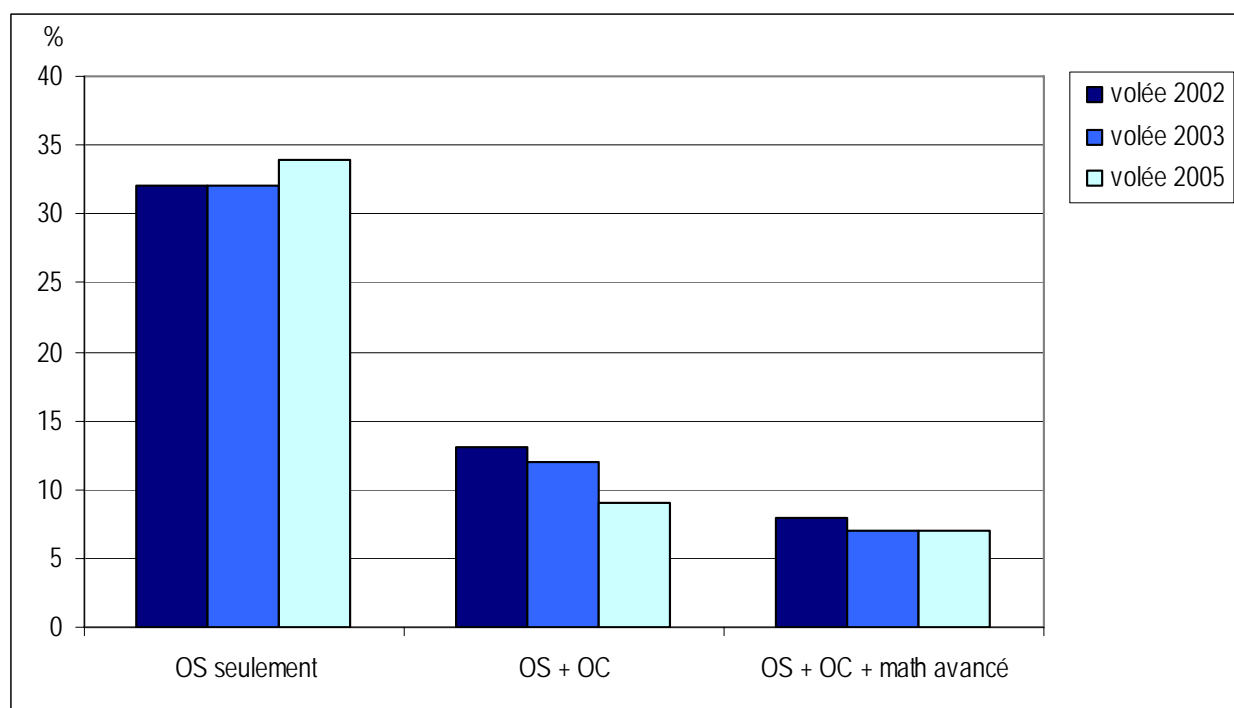
Tableau 7. Proportion d'élèves ayant un profil scientifique renforcé, par option spécifique (OS)

	Volée 2002		Volée 2003 (EOS)		Volée 2005 (EOS)	
profil scientifique renforcé	84 (7.9%)		52 (6.5%)		61 (6.9%)	
option spécifique	phys. et appl. math.	biologie et chimie	phys. et appl. math.	biologie et chimie	phys. et appl. math.	biologie et chimie
profil scient. renf. / OS total	35 / 87	49 / 256	20 / 68	32 / 191	31 / 97	30 / 214
total de la volée	1062 (100%)		801 (100%)		880 (100%)	

A retenir :

- ♦ la proportion constante d'élèves ayant un profil scientifique renforcé.

Graphique 1. Pourcentage d'élèves ayant un profil dans le domaine des *mathématiques et sciences expérimentales*



L'option complémentaire faisant partie du profil de formation de l'élève, il est intéressant d'examiner si, dans le domaine des *mathématiques et sciences expérimentales*, les élèves privilégient plutôt l'association « option spécifique et option complémentaire » ou « option spécifique et niveau avancé de mathématiques », ou encore les trois, de manière à anticiper une formation ultérieure de type scientifique.

Tableau 8. Place de l'option complémentaire dans le domaine d'études des *mathématiques et sciences expérimentales*

Option spécifique (OS)		Volée 2002 (N total = 1062)		Volée 2003 (EOS) (N total = 804)		Volée 2005 (EOS) (N total = 880)	
		OS seulement	phys. et appl. math.	87	343	68	259
	biologie et chimie	256	(32.3%)	191	(32.2%)	214	(35.3%)
OS + niv. math. avancé	phys. et appl. math.	77	175	59	128	88	153
	biologie et chimie	98	(16.5%)	69	(15.9%)	65	(17.4%)
OS + OC dans le même domaine	phys. et appl. math.	36	141	21	92	32	86
	biologie et chimie	105	(13.3%)	71	(11.4%)	54	(9.8%)
OS + OC + niv. math. avancé	phys. et appl. math.	35	84	20	52	31	61
	biologie et chimie	49	(7.9%)	32	(6.5%)	30	(6.9%)

A retenir :

- comme le tableau 6 (répartition des élèves par domaine d'option complémentaire) le laissait supposer, c'est davantage la combinaison « options spécifique et complémentaire » dans le domaine des *mathématiques et sciences expérimentales* qui semble s'éroder plutôt que l'option spécifique seulement ou même la combinaison « option spécifique et niveau avancé de mathématiques ».

Les orientations des filles et des garçons

Les analyses antérieures se sont attachées à mettre en évidence les choix différenciés des filles et des garçons, notamment en relation avec leurs intérêts pour les disciplines enseignées². Dans la perspective comparative évoquée en introduction, cette dimension « genre » est présentée ci-après.

Tableau 9. Option spécifique, comparaison des trois volées, par genre

	Volée 2002		Volée 2003 (EVAMAR)		Volée 2005 (EOS)	
	masc.	fém.	masc.	fém.	masc.	fém.
latin	9	23 (3.6%)	9	27 (3.7%)	5	12 (2.3%)
grec	20 (4.7%)	31 (4.9%)	26 (5.7%)	49 (6.7%)	20 (5.6%)	19 (3.7%)
allemand	0	5	0	5	1	6
anglais	32 (7.6%)	91 (14.3%)	21 (4.6%)	84 (11.5%)	15 (4.2%)	55 (10.6%)
espagnol	43 (10.2%)	114 (17.9%)	45 (9.8%)	154 (21.1%)	25 (7.0%)	116 (22.4%)
italien	17 (4.0%)	36 (5.7%)	11 (2.4%)	41 (5.6%)	2	26 (5.0%)
phys.-appl. math.	74 (17.5%)	13 (2.0%)	91 (19.9%)	16 (2.2%)	77 (21.4%)	20 (3.9%)
biologie-chimie	92 (21.7%)	164 (25.7%)	107 (23.4%)	166 (22.8%)	94 (26.2%)	120 (23.2%)

⇒ ⇒ ⇒

² Hexel, D. & Davaud, C. (2007). « Intérêt pour les disciplines et orientation des filles et des garçons au Collège de Genève ». *Note d'information du SRED No 29*, mars 2007.

économie-droit	118 (27.9%)	96 (15.1%)	114 (24.9%)	102 (14.0%)	92 (25.6%)	80 (15.4%)
arts visuels	12 (2.8%)	53 (8.3%)	20 (4.4%)	66 (9.1%)	18 (5.0%)	52 (10.0%)
musique	6	11 (1.7%)	14 (3.1%)	19 (2.6%)	10 (2.8%)	12 (2.3%)
Total	423 (100%)	637 (100%)	458 (100%)	729 (100%)	359 (100%)	518 (100%)

Clé de lecture :

– les pourcentages ne sont pas calculés sur les effectifs en-dessous de 10 élèves.

A retenir :

- les préférences des filles et des garçons dans le choix de l'option spécifique se confirment sur les trois volées étudiées, à savoir la préférence des filles pour les *langues modernes* et la préférence des garçons pour l'*économie et droit* d'une part, pour la *physique et applications des mathématiques* d'autre part.

Tableau 10. Comparaison des trois volées, par domaine d'études (en combinant la langue 3 en discipline fondamentale et l'option spécifique) et par genre

	Volée 2002		Volée 2003 (EVAMAR)		Volée 2005 (EOS)	
	masc.	fém.	masc.	fém.	masc.	fém.
2 langues anciennes	14 (3.3%)	19 (3.0%)	13 (2.9%)	33 (4.6%)	16 (4.5%)	12 (2.3%)
1 langue ancienne (grec ou latin)	40 (9.5%)	86 (13.6%)	36 (8.0%)	94 (13.0%)	25 (7.0%)	49 (9.5%)
langues modernes	68 (16.2%)	200 (31.5%)	62 (13.8%)	239 (33.1%)	35 (9.8%)	180 (34.8%)
mathématiques et sc. expérimentales	162 (38.7%)	173 (27.3%)	194 (43.2%)	176 (24.4%)	165 (46.1%)	137 (26.5%)
sc. humaines et économiques	118 (28.2%)	96 (15.1%)	113 (25.2%)	99 (13.7%)	92 (25.7%)	79 (15.3%)
arts	17 (4.1%)	60 (9.5%)	31 (6.9%)	80 (11.1%)	25 (7.0%)	60 (11.6%)
total	419 (100%)	634 (100%)	449 (100%)	721 (100%)	358 (100%)	517 (100%)

A retenir :

- la combinaison du choix des langues en discipline fondamentale et en option spécifique accentue les différences entre les genres ;
- les filles sont proportionnellement plus nombreuses à choisir une option spécifique dans le domaine des *langues (anciennes ou modernes)*, à associer le *latin* en discipline fondamentale avec l'*anglais* en option spécifique, l'*anglais* en discipline fondamentale avec l'*espagnol* en option spécifique ;
- les garçons sont proportionnellement plus nombreux à associer le *latin* en discipline fondamentale avec le *grec* ou avec une discipline du domaine des *mathématiques et sciences expérimentales* en option spécifique, l'*anglais* en discipline fondamentale avec la *physique et applications des mathématiques* ou l'*économie et droit* en option spécifique ;
- les deux genres associent dans la même proportion l'*anglais* avec la *biologie et chimie*.

La place des filles dans le profil scientifique renforcé

Dans le règlement de maturité antérieur, qui délivrait des certificats de maturité distincts, environ 40% des garçons et 20% des filles préparaient une maturité de type scientifique. Avec le règlement actuel, la proportion d'élèves qui ont une option spécifique dans le domaine d'études des *mathématiques et sciences expérimentales* est un peu plus élevée pour les deux genres, mais elle se réduit considérablement quand on considère un profil de formation comparable, à savoir l'option spécifique et l'option complémentaire dans ce domaine ainsi que le niveau avancé de *mathématiques*. Loin de réduire les différences entre garçons et filles, le nouveau règlement va accentuer ces différences, notamment en permettant un choix plus clairement articulé sur les intérêts, dont on sait qu'ils sont liés au genre bien avant l'orientation au Collège.

Tableau 11. Les deux genres dans le profil scientifique renforcé

	Volée 2002			Volée 2003 (EOS)			Volée 2005 (EOS)		
	masc.	fém.	total	masc.	fém.	total	masc.	fém.	total
profil scient. renforcé	58 (13.7%)	26 (4.1%)	84 (7.9%)	30 (10.8%)	22 (4.2%)	52 (6.5%)	40 (11.1%)	18 (3.5%)	58 (6.6%)
total de la volée	423	635	1058	279	522	801	359	518	877

A retenir :

- la faible présence des filles dans le profil scientifique renforcé.

Tableau 12. Profil scientifique renforcé, effectifs des deux genres selon l'option spécifique

	Volée 2002			Volée 2003 (EOS)			Volée 2005 (EOS)		
	masc.	fém.	total	masc.	fém.	total	masc.	fém.	total
physique et appl. math.	29	6	35	16	4	20	23	5	28
biologie et chimie	29	20	49	14	18	32	17	13	30
total du profil sc. renforcé	58	26	84	30	22	52	40	18	58

Clé de lecture :

– les pourcentages ne sont pas calculés en raison des faibles effectifs.

A retenir :

- la faible présence des filles dans le profil scientifique renforcé est principalement le fait de leur faible présence dans l'option *physique et applications des mathématiques*.

Répartition des élèves dans les orientations selon la catégorie socioprofessionnelle

Le milieu social des élèves est défini par les catégories socioprofessionnelles (CSP) « supérieure » (cadres et dirigeants : 34% des répondants en 2003, 37% en 2005), « moyenne » (employés, cadres intermédiaires et petits indépendants : 46% des répondants en 2003, 46% en 2005) et « inférieure » (ouvriers et employés subalternes : 17% des répondants en 2003, 14% en 2005). La catégorie « divers et sans indication » représente 3% des répondants en 2003 et en 2005³.

Rappelons que les données EOS 2003 ne comportent pas le choix des langues en discipline fondamentale ; or il semble bien que le *latin* joue un rôle non négligeable, chez les filles notamment (les filles de CSP supérieure ayant davantage une orientation *1 langue ancienne*, les filles de CSP inférieure ayant davantage une orientation *langues modernes*). De leur côté, l'enquête 2002 et la base EVAMAR ne comportent que le niveau de formation des parents, ce qui n'est pas équivalent à la catégorie socioprofessionnelle.

Tableau 13. Répartition des catégories socioprofessionnelles dans les domaines d'études

	domaines d'études										total	
	langues anciennes		langues modernes		math. et sc. expérim.		sc. humaines et économ.		arts			
	2003	2005	2003	2005	2003	2005	2003	2005	2003	2005	2003	2005
CSP supérieure	26 (9.7%)	36 (11.1%)	78 (29.0%)	80 (24.8%)	82 (30.5%)	106 (32.8%)	57 (21.2%)	67 (20.7%)	26 (9.7%)	34 (10.5%)	269 (100%)	323 (100%)
CSP moyenne	32 (8.7%)	19 (4.7%)	109 (29.7%)	117 (29.0%)	123 (33.5%)	146 (36.2%)	54 (14.7%)	74 (18.4%)	49 (13.4%)	47 (11.7%)	367 (100%)	403 (100%)
CSP inférieure	6 (4.4%)	1 (0.8%)	61 (45.2%)	41 (32.5%)	43 (31.9%)	52 (41.3%)	18 (13.3%)	25 (19.8%)	7 (5.2%)	7 (5.6%)	135 (100%)	126 (100%)
total	64 (8.3%)	56 (6.6%)	248 (32.2%)	238 (27.9%)	248 (32.2%)	304 (35.7%)	129 (16.7%)	166 (19.5%)	82 (10.6%)	88 (10.3%)	771 (100%)	852 (100%)

Clé de lecture :

– dans ce tableau, les domaines d'études sont définis à partir de l'option spécifique seulement.

A retenir :

- l'effet de la catégorie socioprofessionnelle est constant : la catégorie supérieure est surreprésentée dans le domaine des *langues anciennes*, la catégorie inférieure est davantage représentée dans le domaine des *langues modernes*, le domaine des *arts* est fréquenté plutôt par les élèves des catégories supérieure et moyenne et très peu par les élèves de catégorie inférieure. Autrement dit, les élèves de la catégorie socioprofessionnelle supérieure affichent une préférence pour les orientations à connotation culturelle et ceux de la catégorie socioprofessionnelle inférieure pour les orientations à connotation plus utilitaire ;
- l'effet de la catégorie socioprofessionnelle dans les autres domaines, de même que l'interaction du genre et de la catégorie socioprofessionnelle⁴, varient entre les deux années et sont à vérifier sur un plus long terme.

³ Pour la dernière volée d'élèves ayant obtenu leur certificat avec l'ancien règlement, les proportions étaient de 38% d'élèves de CSP supérieure, 45% de CSP moyenne, 17% de CSP inférieure et 3% de la catégorie « divers et sans indication ».

⁴ Cf. *Note d'information du SRED No 27*, août 2006.

Tableau 14. Répartition des catégories socioprofessionnelles dans les options spécifiques du domaine d'études des *mathématiques et sciences expérimentales*

	Volée 2003 (EOS)			Volée 2005 (EOS)		
	phys. et appl. math.	biologie et chimie	total	phys. et appl. math.	biologie et chimie	total
CSP supérieure	25 (30.5%)	57 (69.5%)	82 (100%)	42 (39.6%)	64 (60.4%)	106 (100%)
CSP moyenne	34 (27.6%)	89 (72.4%)	123 (100%)	43 (29.5%)	103 (70.5%)	146 (100%)
CSP inférieure	4 (9.3%)	39 (90.7%)	43 (100%)	10 (19.2%)	42 (80.8%)	52 (100%)
total	63 (25.4%)	185 (74.6%)	248 (100%)	95 (31.3%)	209 (68.8%)	304 (100%)

Clé de lecture :

- l'effectif trop faible de la catégorie socioprofessionnelle inférieure ne permet pas de croiser les données avec le genre.

A retenir :

- en 2003 comme en 2005, l'option spécifique *physique et applications des mathématiques* reste l'apanage des élèves de la catégorie socioprofessionnelle supérieure et des garçons ; les élèves de la catégorie socioprofessionnelle inférieure « entrent en sciences » par l'option spécifique *biologie et chimie*, comme c'est aussi le cas pour les filles.

Deuxième partie : les orientations des étudiants après l'obtention du certificat de maturité

Pour ce deuxième volet du rapport, nous disposons de deux sources de données, récoltées dans le cadre de l'enquête menée tous les deux ans par le SRED sur l'orientation de l'ensemble des titulaires de diplômes et certificats (EOS), un an et demi après l'obtention de leur diplôme ou certificat. La première source porte sur les étudiants ayant obtenu leur certificat de maturité gymnasiale en juin 2003, interrogés en décembre 2004 ; la seconde porte sur les étudiants ayant obtenu leur certificat de maturité en juin 2005 et interrogés en décembre 2006. Les orientations après l'obtention du certificat de maturité seront présentées d'abord selon les domaines d'études au Collège et par genre ; elles seront détaillées par facultés pour l'Université de Genève, qui accueille la grande majorité des élèves issus du Collège.

Sur les 880 répondants, en décembre 2006 :

- 623 répondants (soit le 71%) ont entamé immédiatement une formation **en automne 2005**.
 - Les garçons sont proportionnellement plus nombreux à ne pas commencer immédiatement leur formation (120/360, soit le 33.3% versus 137/520 des filles, soit le 26.3%) ; 74 garçons mentionnent avoir effectué leur service militaire ou civil durant l'année 2005-2006 ;
 - le pourcentage d'élèves qui commencent immédiatement leur formation est le même dans les trois catégories socioprofessionnelles ;
 - 116 répondants apporteront un changement à leur première orientation ;
 - 15 abandonneront provisoirement leur formation (en général pour effectuer un stage) et 19 ne mentionnent pas une nouvelle formation.
- 218 répondants (soit le 25%) ont commencé leur formation **en automne 2006**.
- 39 répondants (soit le 4%) déclarent n'avoir pas entrepris de formation après l'obtention de leur certificat de maturité, **ni en automne 2005, ni en automne 2006**.
 - Il y a proportionnellement plus de filles que de garçons qui n'ont pas entrepris de formation ou qui l'ont provisoirement ou définitivement abandonnée (9.2% de filles, versus 6.9% de garçons) ;
 - ceux qui n'ont pas entrepris de formation et ceux qui l'ont provisoirement ou définitivement abandonnée sont proportionnellement plus nombreux dans les catégories socioprofessionnelles inférieure et moyenne que dans la catégorie socioprofessionnelle supérieure.

Un abandon provisoire signifie souvent un stage pour entrer dans une haute école spécialisée (HES). Un pointage effectué en automne 2007 sur la base de données scolaires (BDS) a en effet permis de retrouver, inscrits dans une HES, la moitié des étudiants ayant abandonné provisoirement leur formation et une partie de ceux qui n'avaient pas encore commencé de formation 18 mois après l'obtention de leur certificat de maturité. Comme cette base ne comporte pas les orientations universitaires, il est même possible que quelques-uns aient aussi rejoint une université en automne 2007. Pour certains étudiants, l'entrée dans une formation tertiaire peut donc être différée de deux ans ou plus.

En décembre 2006 :

- 654 répondants sont inscrits dans une université (soit le 74.3%) ;
- 65 sont inscrits dans une école polytechnique fédérale (7.4%) ;
- 60 sont inscrits dans une HES (6.8%) ;
- 28 suivent un autre type de formation (3.2%) ;
- 73 ne sont pas en formation (8.3%).

Les différentes formations du degré tertiaire

Actuellement, aucune base de données ne permet de mettre en relation le profil de formation des élèves au Collège et les orientations au degré tertiaire. Aussi, les informations recueillies par questionnaire dans le cadre de l'enquête EOS revêtent un intérêt tout particulier, même si les effectifs concernés sont souvent très réduits.

Tableau 15. Type de formation en automne 2006, par domaine d'études au Collège (option spécifique et langue en discipline fondamentale)

orientation au Collège	institut de formation en automne 2006				pas en formation en automne 2006	total
	université	EPF	HES	autre		
2 langues anciennes	24 (85.7%)	3	1	0	0	28 (100%)
1 langue anc. (latin ou grec)	60 (81.1%)	6	3	3	2	74 (100%)
langues modernes	156 (72.6%)	5	19 (8.8%)	8	27 (12.6%)	215 (100%)
math. et sc. expérimentales	216 (71.5%)	47 (15.6%)	13 (4.3%)	9	17 (5.6%)	302 (100%)
sc. humaines et économiques	147 (86.0%)	1	6	5	12 (7.0%)	171 (100%)
arts	46 (54.1%)	3	18 (21.2%)	3	15 (17.6%)	85 (100%)
total	649 (74.2%)	65 (7.4%)	60 (6.9%)	28 (3.2%)	73 (8.3%)	875 (100%)

Clé de lecture :

- 5 étudiants n'ont pas précisé leur orientation au Collège ;
- les effectifs dans la catégorie « université » comprennent les étudiants inscrits à l'Université de Genève (630 étudiants) et ceux inscrits dans d'autres universités (24 étudiants) ;
- les pourcentages ne sont pas calculés sur les effectifs en-dessous de 10.

A retenir :

- les élèves ayant au Collège une orientation dans le domaine d'études des *langues modernes* et dans celui des *arts* (davantage de filles) sont proportionnellement plus nombreux à ne pas être en formation en automne 2006 ;
- les élèves ayant au Collège une orientation dans le domaine d'études des *mathématiques et sciences expérimentales* (davantage de garçons) sont proportionnellement plus nombreux à être inscrits dans une école polytechnique fédérale ;
- les élèves ayant au Collège une orientation dans le domaine des *arts* sont proportionnellement plus nombreux à être inscrits dans une HES.

Les catégories socioprofessionnelles au degré tertiaire

La perspective de suivre un parcours d'études gymnasiales puis une formation au degré tertiaire à l'université ou à l'école polytechnique fédérale n'est évidemment pas la même selon les catégories sociales. L'effet de l'appartenance sociale se fait sentir dès l'école primaire et les différences d'itinéraires se marquent déjà à l'entrée au Cycle d'orientation, où la répartition des élèves dans les filières donnant accès à des études de type gymnasial n'est pas la même selon les différentes catégories socioprofessionnelles. Cela est dû non seulement à une meilleure réussite scolaire des enfants de la catégorie supérieure⁵, mais aussi au fait qu'à résultats scolaires équivalents, les enfants de la catégorie supérieure font des choix plus ambitieux.

L'étude de la volée des élèves ayant obtenu leur certificat de maturité en juin 2005 permet de mettre en évidence des effets de bascule de proportions, entre le début du Cycle d'orientation et la fin du secondaire II, puis une stabilisation de la répartition des catégories socioprofessionnelles à l'entrée au tertiaire.

Tableau 16. Répartition des différentes catégories socioprofessionnelles à différents moments du parcours de formation (en chiffres bruts et en pourcentages)

	CSP supérieure	CSP moyenne	CSP inférieure	divers et sans indication	total
7 ^e du Cycle d'orientation total (au 31.12.1997)	594 (17.9%)	1438 (43.3%)	1126 (33.9%)	161 (4.9%)	3319 (100%)
7 ^e du Cycle d'orientation sections LS Sport *	458 (21.9%)	983 (47.0%)	585 (28.0%)	64 (3.1%)	2090 (100%)
9 ^e du Cycle d'orientation total (au 31.12.2000)	665 (17.6%)	1620 (42.6%)	1245 (32.9%)	252 (6.7%)	3782 (100%)
9 ^e du Cycle d'orientation sections LSM Sport	503 (24.3%)	984 (47.5%)	516 (24.9%)	69 (3.3%)	2072 (100%)
1 ^{er} du Collège (au 31.12.2001)	615 (30.3%)	958 (47.2%)	384 (18.9%)	75 (3.7%)	2032 (100%)
certificats de maturité gymnasiale (juin 2005)	465 (36.5%)	597 (46.8%)	174 (13.9%)	39 (3.1%)	1275 (100%)
certificats de maturité gymnasiale (échantillon EOS)	323 (36.7%)	404 (46.2%)	126 (14.3%)	25 (2.8%)	880 (100%)
université et EPF (échantillon EOS, décembre 2006)	265 (36.9%)	329 (45.8%)	105 (14.6%)	20 (2.8%)	719 (100%)

* Pour l'année scolaire 1997-1998, ces sections donnent accès à des études de type gymnasial.

Clé de lecture :

- en 7^e année, la répartition des élèves par catégorie socioprofessionnelle peut être considérée comme celle de la population des élèves ;
- les chiffres présentés ci-dessus ne sont pas issus d'une étude longitudinale de la volée ayant terminé le Cycle d'orientation en juin 2001, c'est-à-dire qu'aux trois moments choisis pour la comparaison, soit la 9^e année du Cycle d'orientation, la 1^{er} année du Collège et les

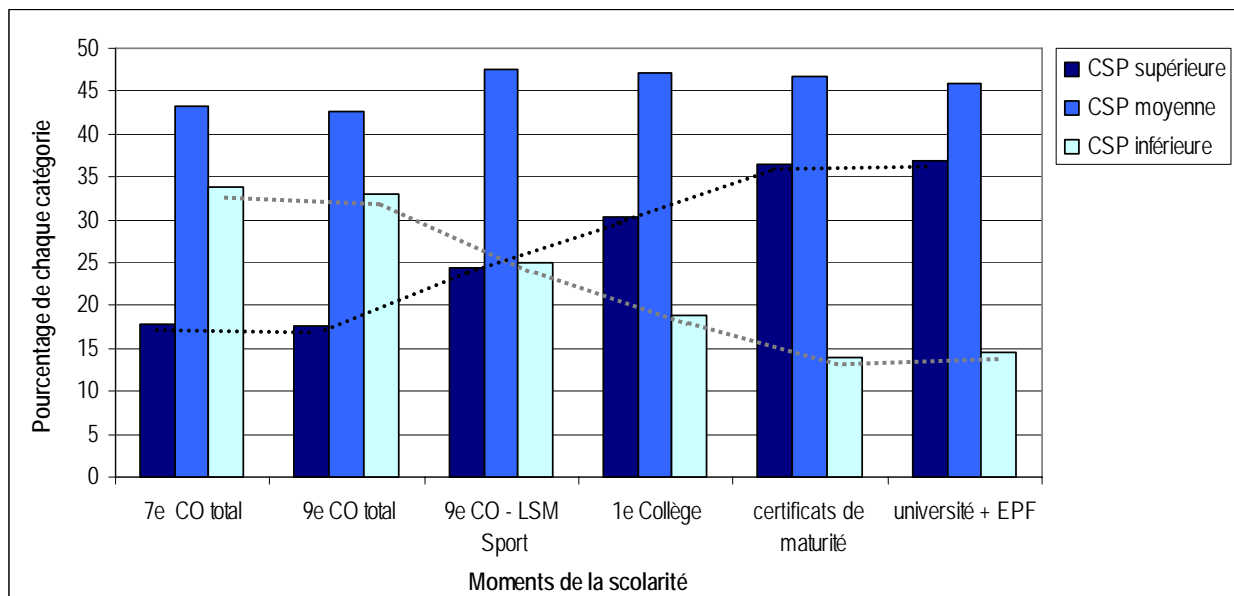
⁵ Nidegger, Ch. (coord.) (2005). *Pisa 2003 : Compétences des jeunes romands. Résultats de la seconde enquête PISA auprès des élèves de 9^e année*. Neuchâtel : Institut de recherche et de documentation pédagogique (pp. 77-79 et 174-175).

certificats de maturité gymnasiale obtenus en juin 2005, ils perdent les élèves de la volée de 7^e 1997-1998 du Cycle d'orientation qui redoublent et comprennent les élèves des volées précédentes ayant redoublé. Toutefois, les proportions sont suffisamment contrastées pour illustrer les mécanismes de sélection sociale ;

– contrairement aux tableaux précédents, les élèves de la catégorie socioprofessionnelle « divers et sans indication » sont inclus ici, par analogie avec les autres documents statistiques publiés par le SRED ;

– la répartition par catégorie socioprofessionnelle des élèves des trois collèges à niveaux et options n'est pas différente de celle des élèves des collèges à sections.

Graphique 2. Proportion de chaque catégorie socioprofessionnelle à différents moments de la scolarité



Clé de lecture :

– pour une meilleure lisibilité, les élèves de la catégorie « divers et sans indication » ne sont pas représentés dans le graphique. Les pourcentages sont ceux du tableau précédent.

A retenir :

Les élèves de la **catégorie socioprofessionnelle inférieure** représentent :

- le tiers de l'effectif des élèves en 7^e du Cycle d'orientation ;
- le quart de l'effectif des élèves se trouvant en 9^e année dans une section donnant accès aux études gymnasiales ;
- le cinquième des élèves qui sont inscrits en 1^{re} année du Collège ;
- ils perdent encore un peu de leur effectif pendant le cursus gymnasial ;
- ils ne sont plus que le sixième des élèves qui obtiennent un certificat de maturité gymnasiale ;
- et le sixième des étudiants inscrits à l'université ou à l'école polytechnique fédérale 18 mois après l'obtention de leur certificat de maturité ;
- on peut dire que si les élèves de la catégorie socioprofessionnelle inférieure sont plus fortement sélectionnés que ceux des autres catégories socioprofessionnelles au cours de la scolarité secondaire, une fois leur certificat de maturité gymnasiale obtenu, ils continuent leur formation dans la filière universitaire et polytechnique dans la même proportion que les élèves des deux autres catégories socioprofessionnelles ;
- ils sont proportionnellement plus nombreux que ceux de catégorie socioprofessionnelle supérieure à choisir l'université plutôt que l'école polytechnique fédérale (82.9% versus 73.7%).

A l'inverse, les élèves de la **catégorie socioprofessionnelle supérieure** représentent :

- le sixième de l'effectif des élèves du Cycle d'orientation et le tiers des étudiants inscrits à l'université ou à l'école polytechnique fédérale 18 mois après l'obtention de leur certificat de maturité ;
- ils sont proportionnellement plus nombreux à choisir une école polytechnique fédérale (9.4% versus 2.4% de la catégorie inférieure) ;
- leur représentation devient plus importante au fur et à mesure que les situations scolaires deviennent plus exigeantes.

Les élèves de la **catégorie socioprofessionnelle moyenne** représentent un peu moins de la moitié de l'effectif global, à tous les moments retenus.

Les genres au degré tertiaire

Tableau 17. Type de formation en automne 2006, par domaine d'études au Collège et par genre (en chiffres bruts)

orientation au Collège	institut de formation en automne 2006								pas en formation en automne 2006		total	
	université		EPF		HES		autre		masc.	fém.	masc.	fém.
	masc.	fém.	masc.	fém.	masc.	fém.	masc.	fém.				
2 langues anciennes	15	9	1	2	0	1	0	0	0	0	16	12
1 langue anc. (latin ou grec)	19	41	5	1	0	3	0	3	1	1	25	49
langues modernes	25	131	1	4	2	17	2	6	5	22	35	180
math. et sc. expérim.	114	102	36	11	5	8	1	8	9	8	165	137
sc. hum. et économiques	82	65	1	0	2	4	1	3	5	7	92	79
arts	13	33	2	1	5	13	0	3	5	10	25	60
total	268 (74.9%)	381 (73.7%)	46 (12.9%)	19 (3.7%)	14 (3.9%)	46 (8.9%)	5	23 (4.5%)	25 (7.0%)	48 (9.3%)	358 (100%)	517 (100%)

Clé de lecture :

– les pourcentages ne sont pas calculés en raison des faibles effectifs dans certaines cases.

A retenir :

- la proportion de filles et de garçons qui choisissent de poursuivre leur formation à l'université est identique (75%) ;
- comme en 2003, les filles sont peu attirées par l'école polytechnique fédérale (3.7% de filles contre 12.8% de garçons) ;
- les filles, plus nombreuses dans le domaine des *langues modernes* et dans celui des *arts*, sont plus nombreuses à choisir une HES.

Tableau 18. Type de formation choisie par les élèves du domaine d'études des *mathématiques et sciences expérimentales*, par option spécifique et par genre (en chiffres bruts)

orientation au Collège dans le domaine des math. et sc. expérim.	institut de formation en automne 2006								pas en formation en automne 2006		total	
	université		EPF		HES		autre		masc.	fém.	masc.	fém.
	masc.	fém.	masc.	fém.	masc.	fém.	masc.	fém.				
phys. et appl. des math.	37	13	29	4	2	0	1	0	4	2	73	19
biologie et chimie	77	89	7	7	3	8	0	8	5	6	92	118
total	114	102	36	11	5	8	1	8	9	8	165	137

A retenir :

- les données de la volée 2005 confirment que le choix d'une école polytechnique fédérale est lié à la fois à l'option spécifique *physique et applications des mathématiques* et au genre masculin. Les filles font relativement peu ce choix, même quand elles ont l'option spécifique *physique et applications des mathématiques*.

Les orientations à l'Université de Genève

Dix-huit mois après l'obtention de leur certificat de maturité, 630 répondants sur les 880 (soit le 71.6%) sont inscrits à l'Université de Genève. Les résultats de la volée 2003 étant publiés⁶, seules les orientations des étudiants de la volée 2005 sont présentées ici.

Tableau 19. Orientations à l'Université de Genève, en automne 2006, par domaine d'études au Collège (en chiffres bruts)

orientation au Collège	facultés de l'Université de Genève							total
	théologie	médecine	sciences	lettres	SES	FPSE	droit	
2 langues anciennes	0	3	3	7	1	0	4	18
1 langue anc. (latin ou grec)	0	9	3	11	14	6	12	56
langues modernes	1	7	8	24	30	51	17	138
math. et sc. expérimentales	0	56	56	13	36	26	8	195
sc. hum. et économiques	1	6	1	10	54	8	55	135
arts	0	4	2	17	10	9	0	42
total	2	85	73	82	145	100	96	583

⁶ Note d'information du SRED No 27, août 2006.

Clé de lecture :

- 45 étudiants n'ont pas précisé leur orientation à l'Université de Genève ;
- les pourcentages ne sont pas calculés en raison des faibles effectifs dans certaines cases ;
- les tendances les plus marquées sont ombrées.

A retenir :

- comme en 2003, les convergences entre les profils au Collège et les orientations universitaires s'observent surtout pour le domaine des *mathématiques et sciences expérimentales*, dont les élèves s'orientent majoritairement (57%) et à parts égales dans les facultés de *médecine* et des *sciences*, et pour le domaine des *sciences humaines et économiques* (composé de la seule option spécifique *économie et droit*), dont les élèves se dirigent très majoritairement (81%) en faculté des *sciences économiques et sociales* et en faculté de *droit* ;
- les élèves du domaine des langues, *anciennes* ou *modernes*, ne choisissent pas majoritairement la faculté des lettres.

Les orientations universitaires, par genre et par faculté

Tableau 20. Orientations universitaires 18 mois après l'obtention du certificat de maturité, par genre

orientation en automne 2006	hommes		femmes		total	
	volée 2003	volée 2005	volée 2003	volée 2005	volée 2003	volée 2005
Uni GE médecine	18 (8.2%)	40 (12.7%)	39 (9.8%)	45 (11.2%)	57 (9.2%)	85 (11.8%)
Uni GE sciences	26 (11.8%)	40 (12.7%)	35 (8.8%)	34 (8.4%)	61 (9.9%)	74 (10.3%)
Uni GE lettres	20 (9.1%)	38 (12.0%)	71 (17.8%)	44 (10.9%)	91 (14.7%)	82 (11.4%)
Uni GE SES	51 (23.2%)	76 (24.0%)	73 (18.3%)	70 (17.4%)	124 (20.0%)	146 (20.3%)
Uni GE FPSE	7 (3.2%)	19 (6.0%)	83 (20.8%)	82 (20.4%)	90 (14.5%)	101 (14.1%)
Uni GE droit	13 (5.9%)	39 (12.3%)	23 (5.8%)	58 (14.4%)	36 (5.8%)	97 (13.5%)
Uni GE autres facultés et sans indication	41 (18.6%)	13 (4.1%)	51 (12.8%)	32 (7.9%)	92 (14.9%)	45 (6.3%)
autre université	6 (2.7%)	5 (1.6%)	13 (3.2%)	19 (4.7%)	19 (3.1%)	24 (3.3%)
école polytechnique fédérale	38 (17.3%)	46 (14.6%)	11 (2.7%)	19 (4.7%)	49 (7.9%)	65 (9.0%)
total	220 (100%)	316 (100%)	399 (100%)	403 (100%)	619 (100%)	719 (100%)

Clé de lecture :

- en 2003 et, dans une moindre mesure en 2005, de nombreux étudiants n'ont pas précisé leur orientation à l'Université de Genève, ce qui a une incidence sur les pourcentages en colonnes ; comme ces étudiants sont néanmoins inscrits à l'Université, ils ont été intégrés à la rubrique « Uni GE autres facultés et sans indication » ;
- les légères différences observées avec les résultats déjà publiés⁷ sont liées aux données manquantes relatives soit à l'orientation au Collège, soit au genre.

⁷ Note d'information du SRED No 11, tableau 11.

A retenir :

- en 2005 comme en 2003, les filles se dirigent plus souvent que les garçons en faculté de *psychologie et des sciences de l'éducation*, les garçons plus souvent que les filles en faculté des *sciences économiques et sociales* et à l'école polytechnique fédérale ;
- les étudiants de catégorie socioprofessionnelle inférieure sont proportionnellement plus nombreux en faculté des *sciences* (surtout les hommes) et en faculté de *psychologie et des sciences de l'éducation* (surtout les femmes) ;
- les autres différences qui apparaissent peuvent être liées à des caractéristiques des volées.

Tableau 21. Orientations à l'Université de Genève, en automne 2006, par genre et pour les trois principales orientations au Collège (en chiffres bruts)

orientation au Collège	facultés de l'Université de Genève														total	
	théologie		médecine		sciences		lettres		SES		FPSE		droit		m	f
	m	f	m	f	m	f	m	f	m	f	m	f	m	f		
langues modernes	1	0	3	4	2	6	5	19	7	23	4	47	2	15	24	114
math. et sc. expérimentales	0	0	27	29	32	24	12	1	27	9	6	20	2	6	106	89
sc. hum. et économiques	0	1	3	3	1	0	4	6	36	18	4	4	30	25	78	57

A retenir :

- à l'Université de Genève, les filles du domaine des *langues modernes*, dont elles constituent plus de 80% de l'effectif (180/215, cf. tableau 10), se dirigent surtout à la faculté de *psychologie et des sciences de l'éducation*, un peu moins en faculté des *sciences économiques et sociales* ;
- filles et garçons du domaine des *mathématiques et sciences expérimentales* choisissent de la même manière une orientation de type scientifique ;
- les filles du domaine des *mathématiques et sciences expérimentales* qui ne choisissent pas une orientation scientifique se dirigent plutôt vers la faculté de *psychologie et des sciences de l'éducation*, les garçons vers la faculté des *sciences économiques et sociales*.

 Tableau 22. Orientations à l'Université de Genève, en automne 2006, par genre et par option spécifique du domaine des *mathématiques et sciences expérimentales* (en chiffres bruts)

orientation dans le domaine des math. et sc. expérim.	facultés de l'Université de Genève												total	
	médecine		sciences		lettres		SES		FPSE		droit		m	f
	m	f	m	f	m	f	m	f	m	f	m	f		
phys. et appl. math.	4	4	8	1	6	0	11	4	1	1	0	1	30	11
biologie et chimie	23	25	24	23	6	1	16	5	5	19	2	5	76	78
total	27	29	32	24	12	1	27	9	6	20	2	6	106	89

A retenir :

- les garçons de l'option spécifique *physique et applications des mathématiques* qui vont à l'Université de Genève choisissent dans les mêmes proportions une orientation de type scientifique (*sciences et médecine* : 12/30 élèves) ou une orientation en faculté des *sciences économiques et sociales* (11/30 élèves) ;
- les filles et les garçons de l'option spécifique *biologie et chimie* se dirigent dans les mêmes proportions en faculté de *médecine* et en faculté des *sciences* (environ 6 élèves sur 10). Les garçons qui choisissent une autre orientation vont en faculté des *sciences économiques et sociales*, les filles en faculté de *psychologie et des sciences de l'éducation* ;
- ces tendances sont accentuées pour les élèves qui ont un profil scientifique renforcé.

Rôle des options dans l'orientation au degré tertiaire

Au Collège, les choix d'options spécifique et complémentaire peuvent répondre à des intérêts déjà marqués au début de la formation gymnasiale et anticiper ainsi la formation ultérieure ; mais les élèves peuvent également choisir d'approfondir un domaine d'études (par exemple les *langues anciennes*) sans opter nécessairement pour une telle formation au degré tertiaire, en accord avec la visée humaniste de la formation gymnasiale. Les orientations au Collège en fonction des options spécifiques ayant déjà été mises en relation avec les orientations à l'Université de Genève (tableau 19), il s'agit maintenant d'examiner le rôle de l'option complémentaire et les orientations divergentes, c'est-à-dire les orientations au degré tertiaire qui ne correspondent pas au profil de formation au Collège.

Rôle de l'option complémentaire

L'option complémentaire *économie et droit*, de même que les options complémentaires du domaine des *mathématiques et sciences expérimentales* peuvent être mises en regard des facultés auxquelles elles préparent plus spécifiquement. Les données considérées se limitent aux facultés de l'Université de Genève et à l'école polytechnique fédérale. Prises 18 mois après l'obtention du certificat de maturité, soit en décembre 2004 pour la volée 2003⁸, et en décembre 2006 pour la volée 2005, elles tiennent compte des réorientations des étudiants ayant commencé leur formation immédiatement après l'obtention de leur certificat de maturité et ayant apporté un changement à cette première orientation, alors qu'il s'agit de la première orientation des étudiants ayant commencé leur formation une année plus tard, sans préjuger d'un éventuel changement ultérieur.

⁸ Les données publiées dans la *Note d'information du SRED No 27* se référaient aux orientations des étudiants en automne 2003, c'est-à-dire ceux qui avaient commencé immédiatement leur formation.

Tableau 23. Rôle de l'option complémentaire *économie et droit*

orientations à l'Université de Genève	Volée 2003 (EOS) situation en décembre 2004			Volée 2005 (EOS) situation en décembre 2006		
	OS seulement	OC seulement	total dans la faculté	OS seulement	OC seulement	total dans la faculté
SES	41 (33.1%)	6 (4.8%)	124 (100%)	55 (37.7%)	22 (15.1%)	146 (100%)
droit	14 (38.9%)	5 (13.9%)	36 (100%)	55 (56.7%)	11 (11.3%)	97 (100%)

A retenir :

- le choix en fonction de l'option spécifique seulement est largement plus important que le choix en fonction de l'option complémentaire seulement ;
- la proportion du choix en fonction de l'option spécifique seulement est plus élevée pour la volée 2005, mais les données de deux volées ne permettent pas de parler de tendance.

 Tableau 24. Rôle des options complémentaires du domaine des *mathématiques et sciences expérimentales*

orientations à l'Université de Genève	Volée 2003 (EOS) situation en décembre 2004			Volée 2005 (EOS) situation en décembre 2006		
	OS seulement	OC seulement	total dans la faculté	OS seulement	OC seulement	total dans la faculté
sciences	29 (47.5%)	9 (14.8%)	61 (100%)	40 (54.1%)	10 (13.5%)	74 (100%)
médecine	14 (24.6%)	7 (12.3%)	57 (100%)	27 (31.8%)	11 (12.9%)	85 (100%)
EPF	20 (40.8%)	4 (8.2%)	49 (100%)	29 (44.6%)	6 (9.2%)	65 (100%)

A retenir :

- comme pour l'option *économie et droit*, le choix en fonction de l'option spécifique seulement est largement plus important que le choix en fonction de l'option complémentaire seulement ;
- la proportion du choix en fonction de l'option spécifique est également un peu plus élevée pour la volée 2005.

Tableau 25. Orientations à l'Université de Genève et dans les autres formations, pour les étudiants de profil scientifique renforcé, par option spécifique (en chiffres bruts)

profil scientifique renforcé	orientations en automne 2006						total
	Uni GE médecine	Uni GE sciences	Uni GE autres fac.	autre université	EPF	HES	
phys. et appl. math.	4	5	1	3	15 (14 garçons)	0	28
biologie et chimie	13	7	4	0	5	1	30
total	17 (8 garçons et 9 filles)	12 (9 garçons)	5	3	20 (17 garçons)	1	58

A retenir :

- la moitié des garçons du profil scientifique renforcé choisissent l'école polytechnique fédérale s'ils ont l'option spécifique *physique et applications des mathématiques*, mais seulement 1 garçon sur 5 s'ils ont l'option spécifique *biologie et chimie*.

Orientations divergentes

Etant donné que « ...le Collège de Genève dispense une formation de culture générale, qui se construit sur de solides connaissances de base dans de multiples disciplines et offre une grande diversité d'approches méthodologiques⁹ », il est intéressant de considérer également les orientations divergentes, c'est-à-dire celles auxquelles ni l'option spécifique (OS) ni l'option complémentaire (OC) ne prépare les étudiants. Cette distinction peut s'établir pour les élèves dont le profil au Collège ne comporte ni l'option spécifique, ni l'option complémentaire *économie et droit* et qui se trouvent en faculté des sciences économiques et sociales, ou en faculté de droit, et pour les élèves dont le profil au Collège ne comporte ni une option spécifique, ni une option complémentaire dans le domaine des *mathématiques et sciences expérimentales*, et qui ont choisi les facultés des sciences, de médecine ou l'école polytechnique fédérale.

Tableau 26. Orientations divergentes à l'Université de Genève et à l'école polytechnique fédérale

orientations à l'Université de Genève	Volée 2003 situation en décembre 2004		Volée 2005 situation en décembre 2006	
	ni OS ni OC	total dans la faculté	ni OS ni OC	total dans la faculté
	SES	74 (59.7%)	124 (100%)	68 (46.6%)
droit	76 (47.2%)	36 (100%)	30 (30.9%)	97 (100%)

orientations à l'Université de Genève	Volée 2003 situation en décembre 2004		Volée 2005 situation en décembre 2006	
	ni OS ni OC	total dans la faculté	ni OS ni OC	total dans la faculté
	sciences	4 (6.6%)	61 (100%)	7 (9.5%)
médecine	8 (14.0%)	57 (100%)	16 (18.8%)	85 (100%)
EPF	11 (22.4%)	49 (100%)	8 (12.3%)	65 (100%)

Clé de lecture :

- pour la faculté des sciences économiques et sociales et pour la faculté de droit, le « total dans la faculté » ne correspond pas exactement à la somme des orientations « option spécifique seulement, option complémentaire seulement, ni option spécifique ni option complémentaire » en raison de données manquantes ;
- pour les facultés des sciences, de médecine et pour l'école polytechnique fédérale, le « total dans la faculté » comprend également les étudiants qui ont à la fois l'option spécifique et l'option complémentaire dans leur profil et ceux qui ont le profil scientifique renforcé (avec le niveau avancé de mathématiques) ;
- pour les facultés des sciences, de médecine et pour l'école polytechnique fédérale, les orientations divergentes concernent un très petit nombre d'étudiants. Les pourcentages sont indiqués pour faciliter la comparaison avec les orientations dans la faculté des sciences économiques et sociales et dans la faculté de droit.

⁹ DIP (2007). *La maturité gymnasiale au Collège de Genève*. Genève : Département de l'instruction publique, Enseignement secondaire postobligatoire, p. 2.

Il est difficile de mettre en relation le choix des langues au Collège et les orientations au degré tertiaire. D'abord parce que tous les élèves, quel que soit leur profil de formation, étudient au moins deux langues (en plus du *français*) en disciplines fondamentales, ensuite parce que le choix d'une option spécifique *langue ancienne* ou *langue moderne*, ne peut pas être renforcé par une option complémentaire dans le même domaine.

A retenir :

- la proportion d'élèves qui ont des orientations divergentes reste relativement stable, même si des différences existent ;
- la proportion d'élèves qui ont des orientations divergentes est la plus élevée en faculté des *sciences économiques et sociales* (faculté composée de plusieurs départements et comportant une dimension importante de *sciences humaines*) ; elle est moins élevée en faculté de *droit* et plus faible en faculté de *médecine*, des *sciences* ou à l'école polytechnique fédérale ;
- en faculté des lettres, 33% des étudiants en 2004 et 49% en 2006 n'avaient pas une option spécifique *langue ancienne* ou *langue moderne*.

Réorientations à l'Université de Genève et à l'école polytechnique fédérale

Une partie des étudiants qui poursuivent immédiatement leur formation apportent un changement à leur première orientation, changement qui peut être relevé lors de l'enquête EOS qui a lieu au courant de la deuxième année de leur formation.

Tableau 27. Changement apporté à la première orientation, à l'Université de Genève et à l'école polytechnique fédérale

institut de formation	orientation en septembre 2003		orientation en septembre 2005	
	total	changement apporté	total	changement apporté
Uni GE médecine	56	11 (19.6%)	79	17 (21.5%)
Uni GE sciences	62	30 (48.4%)	52	10 (19.2%)
Uni GE lettres	65	30 (46.2%)	58	21 (36.2%)
Uni GE SES	87	25 (28.7%)	107	25 (23.4%)
Uni GE FPSE	65	12 (18.5%)	104	33 (31.7%)
Uni GE droit	42	16 (38.1%)	79	12 (15.2%)
école polytechnique fédérale	48	16 (33.3%)	54	8 (14.8%)
total	425	140 (32.9%)	533	126 (23.6%)

A retenir :

- globalement, le taux de réorientations a diminué entre 2003 (un tiers des élèves) et 2005 (un quart des élèves) ;
- il varie selon les domaines d'études au Collège : en 2005, il se situe entre 13% et 20% pour les domaines 2 *langues anciennes*, 1 *langue ancienne*, *sciences humaines et économiques*, *mathématiques et sciences expérimentales* ; il est de 33% pour le domaine *langues modernes* et de 41% pour le domaine *arts* ;

- il varie également selon les facultés universitaires ;
- que ce soit à l'université (de Genève ou ailleurs) ou à l'école polytechnique fédérale, plus de la moitié des modifications de parcours de formation consistent en un changement de faculté ou d'institut de formation, avec ou sans interruption des études ;
- l'interruption des études et la reprise en automne 2006 dans la même faculté, ainsi que le changement d'orientation à l'intérieur de la même faculté est plus élevé en faculté des *lettres* et en faculté des *sciences économiques et sociales*, deux facultés qui comportent plusieurs départements ;
- l'abandon, provisoire ou définitif, est le plus élevé en faculté de *psychologie et des sciences de l'éducation* (13 étudiants sur les 104 inscrits en automne 2005).

Dans le questionnaire, les étudiants qui avaient changé leur première orientation indiquaient les raisons qui avaient joué un rôle dans ce changement, en général plusieurs raisons :

- en premier lieu, et pour toutes les facultés, les étudiants mentionnent l'*inadéquation entre les attentes et les contenus* ;
- puis le *mauvais choix* au départ (particulièrement les étudiants de la faculté des *sciences*) ;
- les *études pas assez stimulantes* (par les étudiants de la faculté des *sciences économiques et sociales* et de la faculté de *psychologie et des sciences de l'éducation*) ;
- enfin, la *découverte d'autres intérêts* (particulièrement en faculté des *sciences* et en *médecine*) ;
- les deux raisons : *niveau de préparation insuffisant* et *échec aux examens* prises ensemble sont mentionnées par la moitié des étudiants ayant changé leur première orientation en faculté de *médecine*, de *sciences économiques et sociales* et de *droit* ;
- la charge de travail est évoquée surtout en faculté de *médecine*, moins en faculté des *sciences* ;
- la durée trop longue de la formation est relevée en faculté de *médecine* et, dans une moindre mesure, en faculté de *psychologie et des sciences de l'éducation*.

Les quatre raisons le plus souvent évoquées permettent sans doute de rationaliser des raisons plus objectives telles que le *niveau de préparation insuffisant* ou l'*échec aux examens*, qui ne peut pas être vérifié avec les données disponibles.

Conclusions

L'analyse des chiffres présentés ci-dessus rencontre un certain nombre d'obstacles sur lesquels il faut revenir pour ne pas se hasarder dans des conclusions trop hâtives.

La première difficulté relève du mode de recueil des données. Issues d'une enquête par questionnaire envoyé par poste, les données sur la situation des étudiants 18 mois après l'obtention de leur certificat de maturité se limitent au sous-groupe des répondants. En ce qui concerne les orientations au Collège, la répartition dans les catégories retenues est conforme à celle de la population et correspond à celle de l'enquête nationale EVAMAR qui portait sur la volée complète, mais des biais ne sont pas exclus quant aux parcours de formation ultérieurs. Une étude sur l'ensemble de la volée n'est pas possible à l'heure actuelle : d'une part, la base de données scolaires (BDS) ne contient pas l'ensemble des données d'orientation du degré secondaire II ; d'autre part, ce fichier n'est pas compatible avec celui de l'Université qui repose sur une autre identification des étudiants.

La deuxième difficulté tient aux faibles effectifs rencontrés dans certains parcours de formation. Bien que l'étude porte sur une population importante, la mise en relation entre l'orientation au Collège et les orientations universitaires bute rapidement sur des cas trop peu nombreux pour être inférés à une population. Certaines données présentées dans ce document doivent donc être considérées comme des tendances, à interpréter avec prudence.

La troisième difficulté est liée aux différents changements structurels intervenus aussi bien au degré secondaire que tertiaire, au même moment, ou dans un temps si court que leurs effets spécifiques sont difficiles à mettre en évidence : le nouveau règlement de la maturité gymnasiale en est un, mais il faut mentionner l'attrait croissant de la maturité professionnelle, la mise en place des hautes écoles spécialisées, la ratification du processus de Bologne. Ainsi, la diminution observée du nombre de réorientations après la première année d'études universitaires peut avoir plusieurs causes. De plus, elle devrait être mise en relation avec la réussite ou l'échec confirmé aux examens et vérifiée sur le plus long terme. De même, certaines relations comme le lien entre la catégorie socioprofessionnelle et l'orientation, qui ne vont pas dans le même sens d'une volée à l'autre, pourraient être aléatoires.

Ces limitations énoncées, il est toutefois possible de tirer quelques observations fiables. D'abord, on peut être frappé par la stabilité générale du système. Au Collège, les orientations des élèves dans le système à options spécifique et complémentaire se sont rapidement figées, comme si le système n'avait pas besoin d'un temps d'adaptation. De même, l'étude du passage du Collège au degré tertiaire montre que les parcours des élèves ne varient pas, ou fort peu, d'une volée à l'autre et que le profil de formation au Collège est largement déterminant des orientations ultérieures.

Les données recueillies permettent aussi de mettre en évidence que l'effet de la catégorie socioprofessionnelle des élèves sur leur orientation scolaire, très marqué avant l'entrée au Collège, est moins fort au cours de la formation gymnasiale et pratiquement nul lors de la transition au degré tertiaire. Autrement dit, les jeunes de la catégorie socioprofessionnelle inférieure qui traversent les barrages de la sélection scolaire et obtiennent une maturité gymnasiale sont pratiquement assurés de poursuivre des études au degré tertiaire. Cela ne permet cependant pas d'extrapoler sur l'obtention du diplôme supérieur. Des déperditions différenciées sont possibles, notamment en ce qui concerne les hommes et les femmes.

De la même manière, les choix d'orientation des filles et ceux des garçons sont-ils déterminés avant l'entrée au Collège, liés à des intérêts différents et amorcés, en partie du moins, par les choix d'options au Cycle d'orientation. Ainsi, il se confirme que les filles sont plus nombreuses dans la filière gymnasiale quelle que soit l'organisation de cette filière, et plus nombreuses dans les parcours de formation articulés autour des langues, *anciennes* et *modernes*.

Au Collège, le profil dans le domaine d'études *mathématiques et sciences expérimentales* a fait l'objet d'une attention plus marquée, parce qu'il peut être mis en relation avec les orientations ultérieures avec moins d'ambiguïté que les autres profils. Si l'on s'en tient à l'option spécifique seulement, on constate que ce domaine est choisi par 1 élève sur 3. L'option spécifique n'est associée à une option complémentaire du même domaine que par 1 élève sur 10 environ, et cette proportion diminue encore si l'on ajoute le niveau avancé de *mathématiques*.

Cette perspective essentiellement descriptive, qui rend compte des choix d'orientation de groupes d'élèves (les filles ou les garçons, les élèves des différentes catégories socioprofessionnelles, les élèves des différents profils au Collège), ne permet pas d'expliquer les stratégies individuelles. D'autres types d'enquêtes seraient nécessaires pour comprendre ces stratégies et pour mettre en lumière les moments-clés de l'orientation au cours du processus de formation. ☼

Annexe

Organisation du parcours gymnasial

Le parcours gymnasial offre une formation dans quatre grands domaines d'études définis par la réglementation fédérale :

- les langues (30-40%)
- les mathématiques et les sciences expérimentales (25-35%)
- les sciences humaines (10-20%)
- les arts (5-10%)

Structure de la formation gymnasiale

11 disciplines fondamentales (**DF**) obligatoires assurent le fondement de la culture générale et garantissent la cohérence de la formation :

- le français
- la 2^e langue nationale
- la 3^e langue nationale ou l'anglais ou le latin
- les mathématiques (avec 2 niveaux à choix)
- la biologie
- la chimie
- la physique (avec 2 niveaux à choix)
- l'histoire
- la géographie
- la philosophie
- les arts : arts visuels ou musique

Cette formation comprend également :

- **1** option spécifique (**OS**) qui donne sa coloration au parcours de l'élève
- **1** option complémentaire (**OC**) qui permet soit de renforcer l'orientation donnée par l'OS, soit au contraire de diversifier son parcours
- **2** disciplines particulières obligatoires :
 - l'éducation physique
 - l'introduction à l'économie et au droit
- **1** travail de maturité (**TM**) qui correspond à une recherche personnelle à effectuer durant une période à cheval sur les deux dernières années
- **1** discipline particulière facultative : tout élève qui n'a pas retenu l'anglais dans son profil peut bénéficier d'un cours d'anglais de base.

L'élève doit opérer des choix à chaque étape des trois premiers degrés.

Pour entrer en 1^{re} année, il doit choisir :

- une 2^e langue nationale : allemand ou italien
- une 3^e langue : la langue nationale qui n'a pas été choisie en 2^e langue, l'anglais ou le latin
- un niveau de mathématiques normal ou avancé (MA1 ou MA2)
- un niveau de physique normal ou avancé (PY1 ou PY2)
- une branche artistique : arts visuels ou musique

⇒ ⇒ ⇒

- ♦ une OS parmi 11 enseignements :
 - le latin
 - le grec
 - la 3^e langue nationale : allemand ou italien
 - l'anglais
 - l'espagnol
 - la physique et les applications des mathématiques
 - la biologie et la chimie
 - l'économie et le droit
 - les arts : musique ou arts visuels

Il faut noter que :

- ♦ pour l'OS langues, les cours débutent en 1^{re} (tronc commun avec la DF)
- ♦ le choix d'OS latin ou grec est réservé aux élèves qui ont suivi un enseignement de latin au Cycle d'orientation
- ♦ l'espagnol et le grec ne sont offerts qu'en OS

Pour entrer en 2^e année, il doit confirmer :

- ♦ son choix d'OS
- ♦ son choix de niveaux de mathématiques et de physique, qu'il aura eu l'occasion de mettre à l'épreuve pendant la 1^{re} année

Pour entrer en 3^e année, il doit choisir une OC parmi 12 disciplines :

- les applications des mathématiques
- l'informatique
- la physique
- la chimie
- la biologie
- l'économie et le droit
- l'histoire
- la géographie
- la philosophie
- les arts visuels
- la musique
- le sport

En cours de 3^e année, l'élève choisit le sujet du travail de maturité (TM).

Source : *La maturité gymnasiale au Collège de Genève. Édition 2008.* République et Canton de Genève : Département de l'instruction publique, Enseignement secondaire II postobligatoire.

